Envoyé en préfecture le 30/07/2026
Reçu en préfecture le 30/07/2026
Publié le
ID : 022-212200471-20260630-2026_06_47-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

COMMUNE DE CORLAY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CORLAY**

**SÉANCE DU MARDI 30 JUIN 2026**

19 HEURES 30

**Présents** : Monsieur ALLAIN, Maire, Madame COURTOT, Monsieur TRENDA, Madame GANNE, Messieurs BURLOT, LE LAY, LE BRIS, Mesdames LE CHEVILLIER, AMBROIS, LE SEYEC, Monsieur BERVILLE, Madame LARVOR, Messieurs MARIE et TALBI.

**Absents** : Marie-Pierre RAOULT ayant donné procuration à Daniel TRENDA.

**Secrétaire de séance** : Mylène COURTOT.

**Date d'envoi de convocation** : le 24 juin 2026.

**Objet : Dépenses d'investissement : travaux sur les bâtiments communaux et panneaux de signalisation**

Il est nécessaire de remplacer :

- VMC du logement de l'immeuble Keroger : Calvez, 670,43 € HT, soit 804,52 € TTC (opération 10066, compte 2135).
- Plaques d'isolation pour les ouvertures de toit à l'école en période de canicule : CQM, 84,10 € HT, soit 100,92 € TTC (opération 10115, compte 2188).
- Panneaux de signalisation pour la mise en place de la rue de Kerguiel en sens unique : Self Signal, 208,25 € HT, soit 249,90 € TTC (opération 10052, compte 2152).

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- DECIDE d'effectuer les travaux susdits,
- RETIENT les devis proposés,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les devis précités.

Pour extrait conforme à la délibération
en date du 30 juin 2026.
Le Maire, Olivier ALLAIN.

Transmis à la Préfecture
Le 30 juillet 2026
Certifié par M. le Maire.